

L'enseignement de l'histoire au Japon : jusqu'ici tout allait (presque) bien

Christian Galan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/elh/1275>

DOI : [10.4000/elh.1275](https://doi.org/10.4000/elh.1275)

ISSN : 2492-7457

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 septembre 2017

Pagination : 209-215

ISBN : 978-2-271-11657-4

ISSN : 1967-7499

Référence électronique

Christian Galan, « L'enseignement de l'histoire au Japon : jusqu'ici tout allait (presque) bien », *Écrire l'histoire* [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 28 septembre 2020, consulté le 29 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/elh/1275> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/elh.1275>

L'enseignement de l'histoire au Japon : jusqu'ici tout allait (presque) bien

La plupart des spécialistes de l'histoire du Japon s'accordent pour considérer que, contrairement à l'idée que l'on en a souvent hors de ce pays, l'enseignement de l'histoire dans les collèges et les lycées japonais se révèle correct et de qualité¹. Le malentendu qui subsiste vient en général de ce que l'on confond, lorsqu'on aborde ce sujet, deux choses complètement différentes, à savoir, d'un côté, l'existence d'un vrai et fort courant révisionniste et négationniste porté par des lobbies nationalistes et des hommes politiques de premier plan, appartenant notamment au Parti libéral démocrate (PLD), et, de l'autre, l'enseignement réel de l'histoire tel qu'il est mis en place dans les établissements scolaires et véhiculé par les manuels d'histoire. Si des manuels « purement japonais » sont ardemment désirés par les tenants de ce courant réactionnaire, lesquels ne se privent effectivement pas de défrayer régulièrement la chronique, l'enseignement de l'histoire tel qu'il se

déroule dans les classes japonaises est de nature bien différente. Et c'est d'ailleurs justement parce qu'il est différent, et en phase avec l'histoire savante ou universitaire, que les révisionnistes de tout poil ne décolèrent pas et tentent d'imposer leur propre vision de l'histoire japonaise.

La première véritable tentative des lobbies nationalistes pour rédiger un manuel d'histoire « sincère » et débarrassé des « scories antijaponaises » a eu lieu à la fin des années 1990 et a abouti à la publication du *Nouveau manuel d'histoire* (*Atarashii rekishi kyôkasho*) par l'Association pour la rédaction d'un nouveau manuel d'histoire (*Atarashii rekishi kyôkasho o tsukuru kai*)², officiellement autorisé pour la première fois par le ministère de l'Éducation en 2001³. L'affaire fit alors grand bruit, au niveau tant national qu'international, et le manuel fut un succès éditorial certain. Sur le plan de son utilisation dans les écoles, toutefois, qui était l'objectif principal de ses concepteurs, ce fut un échec

complet, car le manuel ne fut quasiment pas retenu par les autorités compétentes⁴. Au Japon, en effet, un manuel scolaire, pour être utilisé par un enseignant, doit non seulement avoir été homologué (autorisé) par le ministère de l'Éducation, mais également avoir été retenu par le comité d'éducation local (*kyōiku iinkai*) dont dépend l'établissement de cet enseignant. Or, les manuels retenus par la quasi-totalité de ces comités ont toujours été, avant comme après 2001, ceux qui avaient été rédigés par des historiens universitaires reconnus, qui ne souffrent guère, eux, de critiques quant à leur contenu – ou dans tous les cas, pas du même ordre. Jusqu'ici, donc, concernant la situation de l'enseignement de l'histoire au Japon, tout allait plutôt bien, les manuels «révisionnistes» n'ayant jamais pénétré dans les salles de classe.

Depuis 2012 et le retour d'Abe Shinzō au poste de Premier ministre, en revanche, la situation est en train de profondément évoluer sous l'effet conjugué des actions lancées par le PLD et les groupuscules ou associations ouvertement nationalistes, révisionnistes et/ou négationnistes, et des mesures prises par le ministère de l'Éducation à la demande d'Abe Shinzō lui-même. Ce dernier, dont l'implication personnelle dans cette question est sans précédent pour un Premier ministre de l'après-guerre, a bénéficié pour mener son action d'un contexte politique favorable – rare au Japon – qui lui a donné la possibilité d'inscrire celle-ci dans la durée en lui garantissant de rester au pouvoir au moins jusqu'en 2016, voire plus longtemps encore du fait de sa victoire aux élections à la Chambre haute de juillet dernier (2016). Lui et ses alliés ont par ailleurs, à l'évidence, tiré les enseignements de l'échec de l'ouvrage de 2001 et ne se

sont pas contentés cette fois de publier leur propre manuel : ils ont également agi, en amont, sur les programmes et sur les critères d'autorisation des manuels par le ministère, ainsi que, en aval, sur les modalités de sélection de ces mêmes manuels par les comités d'éducation locaux.

En amont, sur le plan des contenus, de nouveaux programmes d'histoire du lycée sont ainsi en cours d'élaboration qui seront officiellement publiés en 2018 et entreront en application à partir de 2022. Ils donneront lieu à une réorganisation disciplinaire de l'enseignement de l'histoire, qui, jusque-là, faisait partie de la discipline «géographie-histoire» (*chiri rekishi*), elle-même subdivisée en plusieurs matières, dont «histoire mondiale» (*sekaishi*), obligatoire, et «histoire du Japon» (*nihonshi*), facultative. Alors qu'une partie des néoconservateurs japonais souhaitaient rendre la matière «histoire du Japon» obligatoire, le ministère a préféré opter pour la création d'une nouvelle discipline obligatoire fusionnant les deux et intitulée «histoire globale» (*rekishi sōgō*), l'histoire du Japon étant dès lors enseignée en même temps que l'histoire mondiale et dans son rapport à celle des autres pays.

Comme le souligne l'éditorial du journal *Asahi* du 18 octobre 2015, toutefois, plus que les contenus ou l'intitulé de la discipline, la question qui reste en suspens est celle de la manière dont elle sera enseignée. D'une part, en effet, les manuels d'histoire japonais étant chronologiques, la période la plus contemporaine demeure le parent pauvre des cours, l'urgence de la fin de l'année hâtant, au mieux, sa présentation aux élèves, quand celle-ci n'est pas tout simplement oubliée ; or, c'était cette partie-là qui, tout en posant le plus de problèmes

idéologiques, était le principal enjeu de la réforme, d'aucuns souhaitant la voir mieux connue par les jeunes Japonais. D'autre part, la véritable interrogation porte sur la latitude laissée aux enseignants d'exercer leur métier et leur esprit critique, comme le souligne ce même éditorial :

[...] quelle liberté sera laissée aux enseignants d'histoire pour faire leurs cours ?

Des cours durant lesquels les enseignants inculqueraient [aux élèves] leurs propres points de vue seraient problématiques. Mais, d'un autre côté, si les enseignants se retiennent d'enseigner par peur d'être critiqués pour avoir été partiaux, cela n'apporte rien aux enfants. Les comités d'éducation locaux et les parents doivent donner aux enseignants la possibilité de faire des essais et des erreurs pour traiter les sujets controversés.⁵

En amont encore, le gouvernement japonais a par ailleurs d'ores et déjà modifié le cahier des charges que doivent respecter les manuels scolaires du collège et du lycée, lesquels ont désormais l'obligation de ne pas contredire, sinon de s'aligner sur, le point de vue officiel du gouvernement en ce qui concerne les sujets sensibles tels que les questions territoriales ou les réparations de guerre (notamment la question des femmes de réconfort). Les nouveaux « Critères d'autorisation des ouvrages utilisés pour les matières dans les écoles durant l'éducation obligatoire » (*Gimu kyōiku sho gakkō kyōka yō tosho kentei kijun*)⁶, publiés par le ministère de l'Éducation le 17 janvier 2014, précisent ainsi à présent, pour la matière « histoire » :

[...]

(2) Concernant les événements d'actualité non [historiquement] établis, ne pas les présenter de manière tranchée, ne pas trop insister sur des événements particuliers, ou encore ne pas les traiter en ne retenant qu'un seul point de vue ;

(3) Dans les cas où, concernant les événements historiques contemporains, des données chiffrées au sujet desquelles il n'y a pas de consensus sont mentionnées, indiquer clairement qu'il n'y a pas de consensus et ne pas utiliser d'expressions dont on pourrait craindre qu'elles soient mal comprises par les élèves ou les collégiens ;

(4) Dans les cas où il existe un point de vue unifié du gouvernement qui a été indiqué par une décision du Cabinet ou par tout autre moyen, ou encore un jugement de la Cour suprême, s'appuyer sur ceux-ci [pour rédiger la leçon] ;

[...]

Les points sur lesquels le gouvernement a été particulièrement vigilant lors de la dernière campagne d'autorisation de 2015 ont été : les différends frontaliers avec les pays voisins, la présentation des forces d'autodéfense, la Constitution, le nucléaire et la question des réparations de guerre, notamment celles qui concernent les femmes de réconfort. En application du point 4 ci-dessus, les références aux îles Takeshima et Senkaku et aux territoires du Nord, au centre des conflits avec respectivement la Corée, la Chine et la Russie, ont ainsi, par exemple, été intégrées dans tous les manuels qui seront utilisés dans les classes à partir d'avril 2017 (alors que jusqu'ici la plupart ne les mentionnaient même pas). En application du point 3, l'éditeur Tôkyô shoseki a, lui, été

obligé, en ce qui concerne le nombre des Coréens massacrés à la suite du grand tremblement de terre du Kantô en 1923, de remplacer l'expression «plusieurs milliers» par «les estimations varient de plusieurs centaines à plusieurs milliers». Quant à l'éditeur Jikkyô shuppan, il a dû modifier un texte consacré à l'après-guerre pour n'avoir pas mentionné que les travailleurs de guerre forcés chinois avaient été dédommagés, et a dû préciser que «la question avait été résolue par des traités avec les différents pays⁷».

Parallèlement à ces mesures prises au niveau gouvernemental, un nouveau manuel intitulé *Atarashii Nihon no rekishi* [Nouvelle histoire du Japon] a été rédigé par l'Institut pour la reconstruction de l'éducation au Japon (Nihon kyôiku saisei kikô) et publié en 2011 (puis en 2015 dans une version légèrement révisée) par les éditions Ikuhō. Issu d'une scission de l'Association pour la rédaction d'un nouveau manuel d'histoire qui avait rédigé en 2001 le *Nouveau manuel d'histoire* déjà évoqué, cet institut, créé en 2006, entretient des liens étroits avec le PLD et Abe. Moins ouvertement – ou plus subtilement – révisionniste, ce manuel, qui reprend toutefois, entre autres, l'idée d'une guerre de défense destinée à libérer l'Asie du colonialisme occidental et à sécuriser les ressources japonaises, ou encore suggère la partialité du tribunal de Tôkyô, etc., apparaît globalement moins agressif dans l'expression et l'exposé des faits, préférant utiliser le sous-entendu, le non-dit ou l'insinuation.

En aval de sa fabrication, ce manuel a reçu le soutien inconditionnel de tous les lobbies nationalistes et révisionnistes, à commencer par celui d'Abe Shinzô, qui a ouvertement encouragé

sa diffusion et son utilisation, comme en 2011, lorsque, alors dans l'opposition, il déclarait :

J'ai la conviction que les manuels qui respectent le plus la ligne de la nouvelle Loi fondamentale sur l'éducation sont ceux de la maison d'édition Ikuhō. [...] Je suis sûr que, alors que la grande majorité des comités d'éducation locaux ont, sans prendre en compte les principes de la nouvelle Loi fondamentale sur l'éducation, procédé à des choix dictés par [les enseignants qui se trouvent sur] le terrain, le fait que ces manuels, qui transmettent les vertus et les qualités supérieures des Japonais, vont désormais passer, et pour les quatre ans à venir, entre les mains de plus de 250 000 enfants, est un élément majeur de la reconstruction future de l'éducation de notre pays.⁸

De fait, le PLD et les différentes associations nationalistes et révisionnistes ont mené une incroyable campagne pour convaincre le grand public et surtout les membres des comités d'éducation locaux d'adopter ce manuel. L'initiative la plus originale est sans doute la brochure que des députés du PLD ont rédigée en 2015⁹ dans le but de «comparer» les manuels de collège de la matière «société» (*shakai*), qui inclut l'histoire, la géographie et l'instruction civique. Intitulée *Yoriyoi kyôkasho o kodomotachi ni todokeru tame ni* [Afin de mettre entre les mains des enfants de meilleurs manuels]¹⁰, elle a ensuite été diffusée dans tout le pays au travers des antennes ou associations locales liées au PLD.

En avançant comme seule motivation de leur démarche le souci de mettre

entre les mains des élèves les manuels les plus conformes possibles à la législation en cours, ces députés ont cherché à évaluer les manuels d'histoire sur le marché en comparant la manière dont ils traitaient certains sujets tels que : « drapeau national et hymne national », « territoire [national] », « forces d'autodéfense », « question des personnes enlevées par la Corée du Nord », « droit de vote des étrangers », ainsi que, dans une seconde partie, la manière dont sont évoquées les questions liées à la « formation et signification du pays appelé "Japon" », à l'« historique de l'établissement de la Constitution du Japon », ou encore à la « réforme de la Constitution » – des sujets en rapport direct avec l'agenda politique d'Abe et sur lesquels les manuels n'ont donc plus le droit de dire autre chose que ce qu'en déclare officiellement le gouvernement. De fait, le corps de la brochure est extrêmement étonnant, puisque non seulement les éléments « comparés » ne représentent qu'une infime partie des manuels en question, mais, plus encore, la comparaison est faite par résumé ou retranscription *in extenso* de ce qui est écrit sur chacun des points considérés sans que soit jamais clairement formulée d'injonction à choisir les manuels Ikuhō, le lecteur devant déduire par lui-même le ou les meilleurs manuels à sélectionner. Ce qui n'est guère difficile.

Toujours en aval de la publication du manuel Ikuhō, enfin, la dernière arme utilisée par Abe et les siens pour « guider » les comités d'éducation locaux dans leurs choix a été d'exercer sur ceux-ci une pression politique. Ainsi, dans les villes de Yokohama, Fujisawa, Musashimurayama ou encore Higashi Ōsaka, les édiles proches d'Abe n'ont

pas hésité à démettre une partie des membres des comités d'éducation locaux qui s'étaient prononcés contre ces manuels, pour les remplacer par d'autres qui étaient acquis à leurs idées et ont finalement fait adopter ceux-ci – contre l'avis des populations locales, donc, et contre l'avis des enseignants¹¹.

Etō Seiichi, révisionniste affiché, membre de la Chambre haute et conseiller spécial d'Abe, a ouvertement défini la marche à suivre en la matière :

L'administration Abe s'est constituée autour de parlementaires membres de l'Association de réflexion des parlementaires japonais sur les manuels d'histoire et le futur du Japon [Nippon no zento to rekishi kyōkasho o kangaeru giin no kai] (association parlementaire sur les manuels créée en 1997). Le noyau de l'administration du troisième cabinet Abe [de décembre 2014 à octobre 2015] est composé de membres de cette association. Et le Premier ministre Abe a lancé des investigations sur la question des « femmes de réconfort » et a révisé la Loi fondamentale sur l'éducation. L'autre [grande question] est celle des manuels scolaires.

Je veux que nous fassions tous nos efforts pour que soient adoptés les extraordinaires manuels des éditions Ikuhō. Il faut, afin que l'administration de l'éducation soit correctement exercée, repérer les édiles locaux proches de nos idées et faire en sorte qu'ils nomment [à la tête des comités d'éducation locaux] des responsables [kyōikuchō] acquis à celles-ci. Ce sont ces édiles locaux et ces responsables des comités qui ont le pouvoir de décider quels manuels choisir. C'est là que tout se joue. Tout est lié au choix des manuels scolaires.¹²

Le fait est que le manuel d'histoire Ikuhō, même s'il reste aujourd'hui encore minoritairement utilisé, l'est toutefois beaucoup plus que le *Nouveau manuel d'histoire* de 2001. En 2011, en effet, il a été choisi par 23 comités d'éducation locaux de 11 départements, soit pour 3,7 % de l'ensemble des collèges japonais¹³. Chiffres et pourcentage qui ont encore augmenté en 2015 à la suite de la campagne que nous venons d'évoquer, 31 comités de 14 départements l'ayant retenu à partir de l'année scolaire débutant en avril 2016 pour près de 6 % des collèges japonais.

Indéniablement, sur tous les sujets que nous avons abordés ici, le Japon se trouve aujourd'hui à un moment charnière de son histoire récente, sans que l'on sache vraiment encore dans quelle direction il va évoluer. Il est par ailleurs clair que c'est au niveau local que

se jouera le devenir de l'enseignement de l'histoire (et de celui de l'instruction civique) dans les années futures, et ce d'autant plus que le gouvernement Abe est en train de mettre en place une réforme des comités d'éducation locaux qui placera ceux-ci encore plus sous la tutelle des administrations locales. Le combat des nationalistes japonais pour réviser l'enseignement de l'histoire paraît certes plus révélateur de leurs propres obsessions et craintes qu'en prise avec la réalité, et leur focalisation sur les manuels scolaires paraît à beaucoup de Japonais sinon absurde, tout au moins complètement dépassée à l'heure des médias numériques. Il n'en reste pas moins qu'à l'instar de nombreux Japonais¹⁴ on ne peut, aujourd'hui, ne pas ressentir quelque inquiétude pour l'enseignement de l'histoire, et pour la démocratie japonaise.

Notes

- 1 Pour un développement sur toutes les questions abordées dans cet article et une bibliographie relative à celles-ci, voir Christian GALAN, «Éducation et censure au Japon», dans Laurent MARTIN (dir.), *Les Censures dans le monde (XIX^e-XX^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 209-228; et *id.*, «Contrôle scolaire, censure d'État: le cas du Japon», dans Sakae MURAKAMI-GIROUX, Christiane SÉGUY, Sandra SCHAAL (dir.), *Censure, autocensure et tabous*, actes du 4^e colloque d'études japonaises de l'université de Strasbourg, Ph. Picquier, 2011, p. 233-251.
- 2 Tôkyô, Fusôsha, 2001.
- 3 L'autorisation a, depuis, été renouvelée tous les quatre ans.
- 4 Ce manuel a en effet alors été rejeté par plus de 99 % des comités d'éducation locaux, y compris dans le cas de ceux qui relevaient de circonscriptions ayant élu des représentants farouchement conservateurs, sinon nationalistes. Bien que

le titre ait été un *best-seller* éditorial auprès du grand public (même si beaucoup d'exemplaires furent distribués gratuitement), les ventes du *Nouveau manuel d'histoire* ne représentèrent en 2001 que 0,039 % de l'ensemble des manuels d'histoire utilisés dans les collèges japonais (soit... 543 exemplaires sur plus de 1 340 000) et encore seulement 0,39 % en 2005 (10 fois plus, mais seulement 4 912 exemplaires utilisés pour le public et moins de 1 % pour le privé).

- 5 Source: <<http://shasetsu.seesaa.net/article/428040407.html>> (en japonais), cons. mars 2017.
- 6 Source: <www.mext.go.jp/a_menu/shotou/kyoukasho/kentei/1343945.htm> (en japonais), cons. sept. 2016.
- 7 Source: <digital.asahi.com/articles/DA3S12265509.html> (en japonais), cons. sept. 2016.
- 8 Source: *Kyôiku saisei*, oct. 2011, cité par SATÔ H., «Abe Shinzô shi to nihon kyôiku saisei kikô»

- [Abe Shinzô et l'Institut de reconstruction de l'éducation du Japon], *Kyôiku* [Éducation], n° 809, juin 2103, p. 34-35.
- 9 Le PLD avait publié en 2011 d'autres brochures du même type reprenant la même démarche, sinon les mêmes informations, mais de manière à la fois plus succincte et plus explicite, comme celles qui s'intitulent *Kenzen na kyôkasho o kodomotachi ni todokeru tame ni* [Afin de mettre entre les mains des enfants des manuels scolaires sains] et *Shin kyôiku kihon hô ga shimesu aikokushin, dôtoku o hagukumu kyôkasho o kodomotachi e* [(Choisir) pour les enfants des manuels qui enseignent la morale et le patriotisme conformément à la nouvelle Loi fondamentale sur l'éducation].
- 10 JIMINTÔ (Parti libéral démocrate), *Yoriyoi kyôkasho o kodomotachi ni todokeru tame ni* [Afin de mettre entre les mains des enfants de meilleurs manuels], 2015, 32 p.; disponible à l'adresse <www.furuya-keiji.jp/blog/wp-content/uploads/2015/10/教科書採択自民党パンフレット.pdf> (en japonais), cons. sept. 2016.
- 11 En réalité, les comités d'éducation locaux, avant de rendre leur avis, consultent les enseignants des établissements scolaires de leur zone administrative, lesquels ont ainsi, collectivement, la possibilité d'indiquer pour chaque matière les trois ouvrages qui ont leur préférence, la plupart des comités faisant ensuite leur choix définitif parmi ceux-ci. C'est cette logique, insupportable à ses yeux, car elle fait obstacle à la sélection du manuel Ikuhō, que le gouvernement Abe veut aujourd'hui casser.
- 12 *Shūkan kin.yôbi*, 9 août 2015; <www.kinyobi.co.jp/kinyobinews/?p=5391> (en japonais), cons. mars 2017.
- 13 Soit 47 812 collégiens (sur 128 5357), essentiellement concentrés dans les 148 collèges de Yokohama.
- 14 Voir par exemple <www.torekiken.org/trk/blog/oshirase/20150525e.html> (en anglais) et <https://networks.h-net.org/system/files/contributed-files/japan-scholars-statement-2015.5.4-eng_0.pdf> (en anglais), cons. juin 2015.